

Marcel Gauchet

Les démocraties nationales face à la finance globale

Le Débat n° 189, 2016/2

Étrange moment historique que celui que nous vivons : tout le monde sent ou sait peu ou prou qu'il n'est pas possible de continuer comme par-devant, et cependant rien ne se passe. Nos sociétés sont entraînées par un mécanisme tellement puissant et les esprits enfermés dans un cadre de pensée à ce point contraignant qu'ils anesthésient les consciences et refoulent le doute général. Quelques phases d'éveil viennent bien secouer de temps à autre cette torpeur conformiste. L'abîme entrevu décourage vite les velléités correctrices et le cours ordinaire repart de plus belle.

Sur le terrain économique, la crise financière de 2008 a constitué l'un de ces rappels brutaux à la réalité. On a pu croire un instant que le choc salutaire avait cette fois fonctionné et que le dessillement allait faire durablement son œuvre. Le serment solennel nous en a, du reste, été fait d'abondance, tant par nos gouvernants que par les doctes. Et puis l'alerte passée, le lit douillet des habitudes a repris ses droits. L'idée s'est insi-

nuée que les pratiques un instant mises en accusation n'étaient pas si mauvaises et que le plus sage était, somme toute, de s'en contenter, moyennant quelques colmatages. Il est vrai que les leçons de l'expérience ont été tirées et que le souci d'éviter les erreurs de politique commises lors de la crise de 1929 s'est révélé efficace. Il nous a épargné l'enchaînement catastrophique qui a ravagé les années 1930. Rendons-en grâce aux économistes, mais constatons, par contraste avec la richesse de la réflexion d'alors, la pauvreté des remises en question d'aujourd'hui. Sept ans après le « jeudi noir » d'octobre 1929 paraissait la *Théorie générale* de Keynes, l'ouvrage qui allait fournir aux gouvernements les moyens d'un pilotage raisonné de la conjoncture au moins pour quelques décennies. Nous n'avons rien vu surgir de pareil, rien qui ressemble de près ou de loin à un tel effort de compréhension par rapport à ce qu'est devenue la marche de nos systèmes économiques, et rien ne laisse augurer son apparition. La théorie économique est

ailleurs ; elle s'occupe d'autre chose que de la triviale explication du fonctionnement réel des économies. Et les mêmes qui tentaient de nous persuader voici peu que les façons de faire qui avaient précipité la crise de 2008 étaient en fin de compte les seules envisageables, sous réserve de rectifications de détail, en sont aujourd'hui à nous avertir que ces mécanismes mirifiques et indépassables pourraient bien porter en germe une nouvelle déflagration du même genre. Or, si le niveau de richesse de nos sociétés et les mécanismes amortisseurs dont elles disposent écartent le spectre des cataclysmes tragiques du passé, il y a lieu de penser que le dysfonctionnement chronique du capitalisme, tel qu'il s'est transformé au cours des dernières décennies, représente une lourde menace, par d'autres voies, pour l'avenir des démocraties.

C'est à ce titre qu'il faut s'intéresser au travail entrepris par François Morin et c'est à ce seul titre que je m'aventure sur un terrain qui n'est pas le mien, mais dont nul ne peut ignorer l'importance pour la vie collective. Il n'est de bon citoyen qu'un peu économiste, dans le monde qui est le nôtre, surtout quand les professionnels de la chose désertent le front qui devrait être le leur. François Morin, en économiste tels qu'ils devraient être, cherche à décrire et à comprendre ce que représente en pratique la machinerie de l'économie mondialisée, en particulier sous l'angle financier, qui n'est pas n'importe lequel, puisque chacun sait que la finance a été le fer de lance de la globalisation. Au prix d'une enquête exigeante, dont son article ci-dessus rappelle les principaux résultats, dans le sillage de son livre, il établit un fait, un fait majeur qui devrait interpellé les responsables et provoquer la discussion, à savoir l'existence d'un oligopole bancaire mondial – l'«hydre mondiale» qu'évoque son titre. Les fameuses «banques systémiques», trop

grosses pour qu'on les laisse périr, composent, pour les principales d'entre elles, un groupe relativement soudé qui domine, de fait, l'ensemble de l'activité financière de la planète et, partant, en mesure de l'orienter à son profit. Voilà une nouvelle qui devrait intéresser au plus haut point nos responsables publics, tous aux prises avec la gestion d'une dette écrasante et, au-delà d'eux, tous ceux qui se préoccupent de l'effet de dépossession induit par la marche de nos économies «ouvertes» – ouvertes à quoi ?

Je laisse à de plus qualifiés que moi le soin de discuter techniquement l'analyse de François Morin et les conséquences de la concentration qu'il met en lumière. Je me bornerai à interroger les retombées générales du phénomène et la nature du défi qu'il représente pour nos régimes, du point de vue du bétien qui ne prétend pas connaître les arcanes de la science, mais qui est placé comme tout un chacun pour savoir ce qui en résulte.

Repardons des principes au nom desquels la globalisation financière nous a été vendue, à partir des années 1980, et qui ont bénéficié d'un consensus majoritaire depuis lors. Le premier est évidemment la libre circulation des capitaux, justifiée par l'efficacité accrue des investissements, dès lors qu'ils seraient en mesure d'aller là où ils seraient les plus utiles et les plus profitables. Principe auquel il faut en ajouter un second, l'indépendance des Banques centrales, qui a changé le statut de la monnaie et l'architecture des systèmes financiers, indépendance justifiée par la nécessité de soustraire la gestion de la monnaie aux pouvoirs électifs, portés à abuser des facilités que cela leur créait. L'abus n'était pas douteux, et c'est ce qui a favorisé l'adoption du principe. Il faudrait ajouter quelques principes intermédiaires et mentionner quelques innovations notables de la très créative

industrie financière pour avoir un tableau plus complet, mais ce n'est pas ce qui importe ici. Ce qui m'importe, ce sont les conséquences effectives de ce mouvement. À l'arrivée, trente ans plus tard, on se retrouve devant un paysage global dominé par un petit nombre de banques géantes, fonctionnant en liaison étroite avec les grandes Banques centrales. Ce petit nombre leur permet de constituer un oligopole qui limite leur concurrence et qui les met en position de dicter leurs règles à leurs partenaires, à commencer par les États, souvent plus petits qu'elles. Cet oligopole constitue la pièce maîtresse d'un ensemble d'institutions financières qui fonctionne comme ce qu'il faut bien appeler un « système d'extorsion », organisé pour faire passer la richesse produite par l'économie réelle dans la sphère financière, avec une trop faible prise en compte des conditions d'un véritable investissement productif pour alimenter une croissance significative. Ce qui pourrait bien expliquer la « stagnation séculaire » qui semble s'imposer comme notre destin. Sans oublier ses effets de démultiplication des inégalités, eux désormais bien répertoriés. C'est sur ce paysage que François Morin apporte un éclairage décisif.

Toute prétendue « régulation » du système financier qui ne prend pas ce problème à bras-le-corps est nulle et non avenue. Aux techniciens de déterminer la bonne façon de casser cet oligopole et de ramener cette mécanique de détournement vers le financement de l'économie de production. C'est la question politique posée aux démocraties que je voudrais envisager.

Le grand problème que les démocraties ont eu à résoudre dans leur histoire, solidement avec la question sociale, a été celui de la dépossession interne que représentait le contrôle de l'économie par une oligarchie capitaliste qui la menait à sa guise. Elles sont tant bien que mal

parvenues à en neutraliser les aspects les plus choquants par un compromis qui, sans entraver la dynamique privée de l'économie, l'a ramenée dans le giron du contrôle public et de la décision publique. Tout est à recommencer, puisque le problème s'est radicalement déplacé avec la globalisation. Celle-ci a fait passer la source de la dépossession à l'extérieur. Nous voilà embarqués dans un nouveau cycle historique où la question centrale va être celle de l'articulation entre les pouvoirs politiques territoriaux et des puissances économiques, spécialement financières, déterritorialisées.

La difficulté essentielle, en matière de globalisation ou de mondialisation, est de départager la dimension économique du phénomène et sa dimension politique, l'ouverture des États-nations les uns sur les autres. Si le phénomène n'était qu'économique, les choses seraient relativement simples et les entités territoriales seraient en mesure de lui opposer des barrières efficaces. Mais il ne l'est pas, il comporte manifestement une dimension qui va bien au-delà et qui concerne l'organisation profonde des sociétés, leur rapport au monde. On peut justement parler de mondialisation à ce propos, en réservant la notion de globalisation à la sphère économique. C'est cette dimension extra-économique qui nourrit la répugnance des populations à toute mesure qui pourrait évoquer une fermeture nationale. Sauf qu'à partir du moment où il y a une ouverture mondiale, il y a des gens pour l'exploiter économiquement. Si la mondialisation politique représente un acquis relativement irréversible, il y a toutes les raisons de penser que l'économie globalisée est notre avenir durable. Or, à partir du moment où se développe un marché mondial, il est dans la nature des choses que les opérateurs économiques s'ajustent à sa taille. Il émerge inexorablement des entreprises globales. Le

secteur financier a été en pointe dans ce processus, ne serait-ce qu'en raison des facilités offertes par l'interconnexion numérique des marchés. D'où un renouvellement de la question du rapport de force entre les entreprises et les États, des entreprises gagnant non seulement en surface et en moyens, mais se libérant aussi de leur dépendance envers leurs implantations territoriales, et des États enfermés dans leurs limites, même quand ils sont grands.

Le bon sens dicte, il est vrai, une solution simple : les États n'ont qu'à s'aligner sur le processus économique et à changer, eux aussi, de dimension, de manière à retrouver la parité avec leurs partenaires économiques. Pourquoi pas, dans cette perspective, un État mondial qui permettrait de retrouver un rapport de force favorable au plus haut niveau ? Le bon sens se révèle, pour le coup, un peu court. Sa solution n'a que l'inconvénient, en effet, de méconnaître totalement la nature du politique, qui ne relève pas tout à fait d'une création artificielle, à l'instar des entreprises. Les communautés historiques ont la vie dure, et leur circonscription territoriale obéit à de forts motifs qui ont à voir avec la nature de la démocratie. Elle fait partie des conditions qui leur permettent d'être des communautés de décision collective. Il y a de bonnes raisons de penser que la carte des nations démocratiques ne bougera guère, là où elles sont solidement implantées – ce qui ne les empêchera pas de s'organiser entre elles, on va y revenir. Autrement dit, il faut conclure que nous allons connaître une situation durable de confrontation entre des nations limitées dans leur périmètre et des entités économiques et financières de très grande envergure, dominant un processus largement autonomisé dans ses rouages par rapport à elles. C'est en fonction de cette donnée qu'il faut réfléchir.

Elle représente un énorme défi pour la démocratie, qu'elle rend vaine dans une certaine mesure, ou qu'elle borne sévèrement dans ses possibilités. Elle ne lui laisse pour toute liberté que celle de se débrouiller avec une « contrainte extérieure » sur laquelle elle n'a qu'une faible prise. C'est spécialement vrai en matière financière, à cause de cet élément obscur et déterminant du processus économique qu'est la monnaie, qui irrigue toute la vie collective. Elle conditionne les échanges, l'épargne et l'investissement. Or, en ce domaine, la responsabilité des banques est cruciale, puisque, au travers du crédit, elles participent à la création monétaire et qu'à l'échelle internationale, en tant qu'opératrices sur le marché des changes, elles participent à la fixation de la valeur de la monnaie. C'est en fonction de ce rôle que leurs rapports avec les Banques centrales réclament un examen sans complaisance, d'une part, et que, d'autre part, la manière dont elles s'organisent en système à l'échelle mondiale appelle une analyse serrée. C'est en ce point que l'oligopole mis en lumière par François Morin révèle tout son enjeu. L'entente tantôt explicite et tantôt tacite entre les acteurs les plus puissants du système financier mondial est aujourd'hui une menace majeure pour les sociétés ouvertes. Leur situation est difficile dans tous les cas, encore que de manière très inégale, mais du moins peuvent-elles espérer affronter la difficulté dans un jeu lui aussi ouvert.

Un mot plus général à ce propos. Il nous éloigne du sujet traité par François Morin, mais c'est pour mieux nous y ramener. L'expression par excellence de cette infériorité structurelle des sociétés ouvertes dans l'économie globale, dont la formation de l'oligopole bancaire est une illustration saillante, est l'appauvrissement des États. Dans la manière dont elle fonctionne aujourd'hui, la mondialisation offre en effet aux entreprises

qui sont les principales créatrices de richesse, c'est-à-dire les entreprises d'une taille suffisante pour opérer à l'échelle transnationale, la latitude de se soustraire à l'impôt, en contournant justement les espaces nationaux par diverses techniques. Inutile de dire que le système bancaire a son rôle dans cette organisation de l'évasion fiscale. Ainsi les plus importantes sources de richesses tendent-elles à échapper au financement de la vie collective, en particulier des infrastructures qui conditionnent leur activité. Cette paupérisation tendancielle des appareils publics représente une lourde hypothèque pour l'avenir des démocraties. N'oublions pas que celles-ci ne se sont stabilisées et enracinées qu'en devenant des démocraties sociales, où la fonction de protection, de redistribution, mais aussi de projection dans l'avenir, et donc d'investissement de la puissance publique, est centrale. Tout affaiblissement marqué de ce rôle se paiera en déstabilisation insidieuse du consentement sur leur principe qu'elles sont parvenues à créer.

La nature du mal indique la direction dans laquelle chercher le remède : les démocraties ne survivront à la mondialisation qu'en organisant celle-ci et elles n'y parviendront qu'au travers de leur coopération. Encore une fois, la dénivellation entre le processus économique global et les communautés politiques locales est, selon toute vraisemblance, appelée à perdurer. Dans cette situation, les communautés politiques ne peuvent être que perdantes, face à des acteurs qui jouent

de leur concurrence. Mais il ne tient qu'à elles de changer la règle du jeu en définissant des règles communes au lieu de se livrer à une compétition qui, au final, les tire toutes vers le bas. Il est d'ailleurs des signes encourageants en ce sens. La lutte contre les paradis fiscaux a commencé à prendre tournure. Nécessité fait loi et le besoin criant de ressources de la part des États fait avancer la raison jusque chez les plus récalcitrants. Soulignons, au passage, l'occasion manquée qu'a représentée la construction européenne en la matière. C'est ce dont elle aurait dû donner l'exemple et elle a fait le contraire. Sous couvert de normes communes, elle a en réalité laissé libre cours à la concurrence de ses composantes au nom de l'ouverture. Elle a créé la zone du monde la plus perméable aux menées des oligopoles et autres quasi-monopoles dont ladite ouverture globale a favorisé l'essor. À voir maintenant si cette erreur stratégique peut être rectifiée. Toujours est-il que la première condition pour que ce travail d'encadrement porte ses fruits est la connaissance du fonctionnement réel de l'économie globale dans ses différentes dimensions, lui qui se prête électivement à une obscurité propice pour nombre de ses opérateurs. Nous en sommes très loin. C'est la vertu de l'enquête de François Morin que de le faire ressortir, tout en jetant une précieuse lumière sur un de ses nœuds cruciaux.

Marcel Gauchet.